

25
juin
2019

Le Séminaire Stratégie 6^{ème} édition
Plateformes de formation 2019+

Construire et exploiter votre Plateforme Digital Learning

1 J. POUR CHOISIR, DEPLOYER ET EXPLOITER
VOTRE PLATEFORME DIGITAL LEARNING

Salons de l'Hôtel Saint James Albany | Paris 1er

Pour les Directions Formation-RH,
DSI et Métiers (Entreprises et OFs)

Séminaire conçu et animé par
Michel Diaz | Féfaur

770 € HT

Pauses et
Déjeuner inclus

- **Connaître** l'écosystème des LMS / plateformes Digital Learning, leurs périmètres et usages
- **Repérer** les évolutions en cours pour actualiser votre stratégie de formation
- **Benchmarker** votre stratégie plateforme et outils Digital Learning
- **Identifier** les critères de choix et les solutions adaptées à votre organisation
- **Conduire** efficacement l'appel d'offre, les choix et déploiement de la plateforme Digital Learning
- **S'initier** aux récents designs/fonctionnalités des portails de formation pour optimiser l'engagement apprenants
- **Optimiser** le budget et la charge de travail interne d'exploitation de la plateforme Digital Learning
- **Argumenter** l'investissement initial et ses mises à jour devant la direction

Key notes, études de cas, échanges...
Avec les meilleurs experts et praticiens
LMS / plateformes Digital Learning

Féfaur |
SÉMINAIRES

Séminaire Stratégie Plateformes de formation 2019+

Construire et exploiter votre Plateforme Digital Learning

Comment utiliser les innovations et plateformes digitales pour réussir votre stratégie de formation

Plateforme digital learning ? Un singulier pluriel, car les directions formation doivent maintenant raisonner en terme d'écosystème, tant le flux d'innovations digitales et le paysage qui en résulte sont foisonnants.

C'est à la compréhension et à la maîtrise de ce nouvel écosystème que nous vous convions, car il y va de l'avenir du service que les Directions Formation rendent à leur entreprise et leurs collaborateurs. Il y va finalement de l'avenir de la fonction formation.

Construire et exploiter votre plateforme digital learning pour réussir votre stratégie de formation, édition 2019 : le séminaire Plateformes Féfaur, avec les meilleurs praticiens et experts du marché.

Espérant vous compter parmi nous
Bien à vous,

Michel Diaz
Directeur associé, Féfaur



Les Intervenants



Michel Bouffard
Directeur Développement des
Compétences & Académies
Manpower Group



Benoit Eymery
Responsable du centre de
formation et de l'accompagnement
transformation
Agirc-Arrco



Geoffroy de Lestrangé
Associate Director
Product Marketing
Cornerstone



Jérôme Bruet
Vice Président
TalentSoft



Mathieu Heidsieck
Directeur du Développement
Xperteam



Sophie Massoulier
Chief Digital Learning Officer
Manpower Group



Elisabeth Desriac
Directrice du développement
FuturSkill



Jean-Roch Houllier
Directeur Pédagogique et
du Digital International
Groupe Thales



Paméla Ranfaing
Chef de projet Formation
BlueLink



Michel Diaz
Directeur Associé
Féfaur



Sophie Jallabert
Directrice Académie
Generali France
Lauréat des Trophées du Digital Learning

Les Partenaires



TALENTSOFT



FocusRH.com

Presse et Organisation

Féfaur est un leader européen du conseil indépendant en stratégie Digital Learning ; ses études font référence, notamment son benchmark continu sur les plateformes et outils digitaux de formation, 1ère source d'information des Directions Formation-RH ; ses 3 séminaires annuels (évaluation en mars, plateformes en juin, stratégie en novembre), conçus et animés par Michel Diaz, l'un des principaux experts européens, sont suivis par des centaines de décideurs.

Programme de la matinée**8h30 Accueil****9h00 Plateformes digitales de formation : panorama & usages**

30mn

- LMS, LCMS, tms, LXP/LEP, Mobile Learning Platform... Quels usages, comment se repérer dans le nouvel écosystème du digital learning
- Ce que laissent présager les évolutions en cours – l'exemple des contenus et de l'authoring
- Quelle place pour les plateformes digitales dans la stratégie de formation – éléments de synchronisation (eg : évaluation, généralisation du e-learning)



Michel Diaz
Directeur Associé
Féfaur

9h30 Comment le digital learning accompagne la mutation AGIRC-ARRCO20mn
10mn
d'échanges

- Nouveaux enjeux de formation dans la Prévoyance – Retraite (structuration, réglementation, transformation digitale)
- Comment choisir sa plateforme digitale de formation : mutualisation, délégations ; les points clés du cahier des charges des besoins
- Bonnes pratiques de gouvernance : du démarrage du projet à la mise en exploitation de la plateforme de formation ; sponsoring, sensibilisation, instanciation et règles ; embarquement des partenaires sociaux
- Focus : comment développer la culture digitale des entreprises du secteur



Benoît Eymery
Responsable du
centre de formation
et de l'accompagne-
ment transformation
Agirc-Arrco

10h00 Comment utiliser une plateforme de formation xLMS® pour développer l'organisation apprenante20mn
10mn
d'échanges

- Le portail "knowledge and learning", ses caractéristiques ; ses bénéfices pour les apprenants et l'entreprise
- Comment renforcer la "double expérience" – « user experience » et « apprentissage expérientiel » ; le design 70/20/10 amélioré
- Comment piloter les compétences via la Formation En Situation de Travail (FEST) avec les nouvelles plateformes de formation xLMS®
- Rôle et outils du manager-coach pour développer ses collaborateurs



Mathieu Heidsieck
Directeur du
Développement
Xperteam

10h30 Pause**11h00 Pédagogues de demain : les architectes de voyage d'apprentissage**20mn
10mn
d'échanges

- Une proposition de partage autour d'une vision et d'une nouvelle perspective en matière de conception de parcours de formation
- Retour d'expérience sur le déploiement du projet pédagogique et digital du Thales Learning Hub ; les grandes étapes de conception
- Quelle transformation de la formation et des compétences, impact du digital



Jean-Roch Houllier
Directeur
Pédagogique et du
Digital International
Groupe Thales

11h30 De la formation à l'action de formation, comment réinventer l'apprentissage avec votre plateforme LMS20mn
10mn
d'échanges

- Organisation, management, RH : défis et postures ; principes d'action pour libérer les savoirs, favoriser leur diffusion et leur partage
- Comment aider concrètement les collaborateurs à prendre en main leur évolution professionnelle et à libérer leur potentiel
- Comment concilier la contribution à la performance opérationnelle des métiers et la montée en compétences rapide des collaborateurs
- La formation au cœur du travail : usages à favoriser ; bonnes pratiques



Elisabeth Desriac
Directrice du
développement
FuturSkill

12h00 Comment opérer la mise en œuvre du plan stratégique Manpower grâce à une Académie digitale et locale20mn
10mn
d'échanges

- Comment cartographier/fédérer les parties prenantes du projet d'Académie
- Comment développer l'Académie à partir de son objectif de support à la performance opérationnelle
- Comment engager les participants et garder l'Académie « top of mind »
- REX et bilan d'efficience de l'Académie digitale / locale Manpower



Michel Bouffard
Directeur
Développement des
Compétences &
Académies



Sophie Massoulier
Chief Digital Learning
Officer
Manpower Group

12h30 Pause déjeuner

Programme de l'après-midi**14h00 Comment réussir votre "projet plateforme"**20mn
10mn
d'échanges

- Conduire le choix de la plateforme : appel d'offres, acteurs, processus et jalons, assurance qualité, critères, points de vigilance
- Les pièges de l'expression des besoins
- Bonnes pratiques du déploiement de la plateforme
- Défendre l'investissement plateforme (LMS ou autre) devant le CODIR

**Michel Diaz**
Directeur Associé
Féfaur**14h30 Diversité des outils auteurs et unicité de la plateforme de diffusion : le choix en cohérence de BlueLink**20mn
10mn
d'échanges

- Contexte et enjeux de formation dans le secteur de la "relation client"
- Comment BlueLink projette sa stratégie H to H dans son offre de formation à ses collaborateurs et prestataires externes ; donner envie d'apprendre
- Quels outils auteurs pour quels types de contenus e-learning ; critères de choix, retour d'expérience sur la nécessité du "multi outils" : la place du quiz dans l'ingénierie pédagogique
- Déploiement du LMS unique ; comment répondre rapidement aux demandes de formation et assurer le paramétrage à long terme

**Paméla Ranfaing**
Chef de projet
Formation
BlueLink**15h00 Des projets stratégiques aux besoins métiers : le LMS est l'outil de toute transformation digitale réussie**20mn
10mn
d'échanges

- Inscription du Learning dans la vision / stratégie d'entreprise ; comment anticiper / accompagner la transformation de l'organisation via la formation
- Comment créer et développer un portefeuille de contenus à même de servir le développement des collaborateurs ; sources et bonnes pratiques de curation
- Comment utiliser la plateforme LMS et ses fonctionnalités étendues pour harmoniser les attentes individuelles des collaborateurs avec les besoins stratégiques RH et métiers de l'entreprise

**Jérôme Bruet**
Vice Président
TalentSoft**15h30 Pause****16h00 Une approche holistique de la formation comme facteur de succès entrepreneurial**20mn
10mn
d'échanges

- Conviction : donner envie d'apprendre (Learning Experience)
- Culture d'entreprise : donner le temps d'apprendre (Learning Engagement)
- Technologie : donner les outils pour apprendre (Learning Management)
- Organisation : donner les moyens d'apprendre (Learning Content)

**Geoffroy de Lestrage**
Associate Director
Product Marketing
Cornerstone**16h30 Construire et déployer une stratégie d'acculturation digitale d'ensemble pour accompagner la transformation de Generali**20mn
10mn
d'échanges

- Comment mobiliser les salariés dans la digitalisation des activités en visant l'obtention généralisée du Certificat Digital Assurance (CDA)
- Comment impliquer tous les acteurs dans la stratégie de formation visant le CDA ; accompagnement et communication
- Plan de déploiement sur le RSG (Réseau Salarié Generali) ; cadrage et formation à la carte
- Bilan et perspectives du programme d'acculturation ; scorecard digitale ; bonnes pratiques / points de vigilance

**Sophie Jallabert**
Directrice Académie
Generali France
*Lauréat des Trophées du Digital Learning***17h00 Conclusion**

- Avez-vous besoin d'une plateforme LMS ?
- Comment mettre en œuvre une stratégie d'outils "Best-of-breed"
- Les promesses de de l'IA appliquée aux domaines Formation-RH – si vous commencez par votre plan données ?

**Michel Diaz**
Directeur Associé
Féfaur**17h30 Clôture**

Bulletin d'inscriptionNOMBRE
DE PLACES
LIMITÉ

Pour vous inscrire, merci de retourner ce bulletin dûment complété
 Par mail : julie.thomas@fefaur.com,
 Par courrier : Féfaur - 148, rue de l'Université - 75007 PARIS

Entreprise

Société : _____
 Adresse : _____

 CP : _____
 Ville : _____
 SIRET : _____

Personne à contacter concernant votre stage

Nom : _____
 Prénom : _____
 Fonction : _____
 e-mail : _____
 N° de tél : _____

Demande de convention de formation, veuillez cocher la case

Participant(s)

Prénom et Nom	Fonction	Tél et e-mail
_____	_____	_____
_____	_____	_____
_____	_____	_____

Adresse de facturation

(si différente de celle-ci-dessus)

Société : _____
 Adresse : _____

 CP : _____ Ville : _____

Règlement et facturation

Règlement à l'inscription par chèque à l'ordre de Féfaur ou par virement bancaire sur présentation de facture.

Les prix comprennent : les pauses café, le déjeuner et le support de cours au format numérique.

Pour un bon de commande ou un règlement par OPCO, reportez-vous aux conditions générales de vente.

Toute inscription implique l'acceptation des conditions générales de vente ci-jointes.

Conditions tarifaires

770 € HT pour 1 inscription
 soit 924 € TTC dont 154 € de TVA (20%)

15% de remise effectuée sur la 2ème inscription

Fait à : _____
 Le : _____

Signature du responsable Formation et cachet de l'entreprise

Contact

julie.thomas@fefaur.com

+33 (0)4 66 26 87 69



Les Salons de l'Hôtel
 Saint James Albany
 202, rue de Rivoli
 Paris 1^{er}



Métro
 Tuileries ou
 Pyramides

Construire et exploiter votre Plateforme Digital Learning

Conditions générales de vente

1. Présentation

Société de conseil et d'études e-learning, Féfaur (siège social : 148 rue de l'Université - 75007 PARIS (France)) a sa déclaration d'activité de formation enregistrée sous le numéro 11 75 52779 75 auprès du préfet de région Ile de France.

2. Objet

Les présentes conditions générales de vente (CGV) précisent les modalités de réservation et d'achat des actions de formation de Féfaur. Le fait de passer commande implique l'acceptation sans réserve des CGV, seules les conditions particulières accordées expressément par Féfaur pouvant y déroger.

3. Formations

Les dispositions du présent article concernent les formations interentreprises réalisées dans des locaux mis à disposition par Féfaur.

Inscription : une inscription ne sera considérée comme définitive qu'après réception du paiement intégral de la formation.

Remplacement d'un participant : Féfaur offre la possibilité de remplacer un participant empêché par un autre participant.

Insuffisance du nombre de participants à une session : Dans le cas où le nombre de participants serait insuffisant pour assurer le bon déroulement de la session de formation, Féfaur se réserve la possibilité d'ajourner la formation au plus tard une semaine avant la date prévue et ce, sans indemnités, et de la reporter à une date ultérieure. A défaut que le Client puisse participer à cette nouvelle session, il pourra demander le remboursement de sa formation.

Documents contractuels : À la demande du Client, Féfaur peut adresser une convention de formation professionnelle établie en deux exemplaires dont un sera à retourner par le Client avec le cachet de l'entreprise. L'attestation de participation est adressée après la formation.

Programme : Féfaur se réserve de droit de modifier le programme tout en restant dans les objectifs et l'esprit du

séminaire.

4. Facturation – Règlement

Prix : Tous les prix sont exprimés en euros HT et TTC. Ils comprennent les deux pauses, le déjeuner et la documentation pédagogique au format numérique.

Facture : La facture est adressée au Client dès réception de l'inscription.

Paiement : Le paiement doit être effectué à l'inscription sur présentation de facture, par chèque ou virement bancaire ; l'accès à la salle de formation n'est possible qu'aux participants ayant acquitté le paiement de leur inscription.

Bon de commande : Si le Client émet un bon de commande, il devra le joindre impérativement avec le bulletin d'inscription.

Règlement par un OPCO : En cas de financement par un OPCO dont dépend le Client, il appartient au Client d'effectuer la demande de prise en charge avant le début de la formation auprès de l'OPCO. Le Client doit à l'inscription communiquer à Féfaur le nom de l'OPCO, son numéro d'adhérent et le numéro de dossier. L'accord de financement doit être communiqué au moment de l'inscription ou de la signature de la convention de formation. En cas de prise en charge partielle par l'OPCO, la différence sera directement facturée par Féfaur au Client. Si l'accord de prise en charge de l'OPCO ne parvient pas à Féfaur au premier jour de la formation, Féfaur facturera la totalité des frais de formation au Client.

5. Annulation par le Client

Les dates de formation sont fixées et sont bloquées de façon ferme. Toute annulation doit parvenir à Féfaur impérativement par écrit. En cas d'annulation tardive par le Client d'une session de formation, des indemnités sont dues dans les conditions suivantes : - Annulation communiquée moins de 30 jours et au moins 15 jours ouvrés avant la session : 30% du montant de la formation sera retenu au client. - Annulation communiquée moins de 15 jours ouvrés avant la session : la totalité du montant de la formation sera retenue au Client.

6. Limitations de responsabilité de Féfaur

La responsabilité de Féfaur ne peut en aucun cas être engagée pour toute défaillance technique du matériel ou du prestataire fournisseur de la salle de formation. La responsabilité de Féfaur est plafonnée au montant du prix payé par le Client au titre de la formation concernée.

7. Force majeure

Féfaur ne pourra être tenu responsable à l'égard du Client en cas d'inexécution de ses obligations résultant d'un événement de force majeure. Sont considérés comme cas de force majeure ou cas fortuit, outre ceux habituellement reconnus par la jurisprudence des Cours et Tribunaux français et sans que cette liste soit restrictive : la maladie ou l'accident d'un consultant ou d'un animateur de formation, les désastres naturels, les incendies, l'interruption des communications ou des transports de tout type, ou toute autre circonstance échappant au contrôle raisonnable de Féfaur.

8. Propriété intellectuelle

Féfaur est seule titulaire des droits de propriété intellectuelle de l'ensemble des formations qu'elle propose à ses Clients. À cet effet, l'ensemble des contenus et supports pédagogiques quelle qu'en soit la forme (papier, électronique, numérique, orale...) utilisés par Féfaur pour assurer les formations, demeurent sa propriété exclusive. À ce titre ils ne peuvent faire l'objet d'aucune utilisation, transformation, reproduction, exploitation non expressément autorisée au sein ou à l'extérieur du Client sans accord express de Féfaur. Toute reproduction, représentation, modification, publication, transmission, dénaturation, totale ou partielle des contenus de formations sont strictement interdites, et ce quels que soient le procédé et le support utilisés.

9. Litiges

Les présentes CGV sont régies par le droit français. Toute contestation ou litige est de la compétence du Tribunal de commerce de PARIS.